

# ET PATRIMOINE

# EN DROIT COMPARÉ

LA CONVENTION D'ISTANBUL, OUTIL DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

© Conseil de l'Europe Salle G03 67000 Strasbourg

**23 janvier 2026** | 8h45-13h00

Responsabilité scientifique : Claire Farge, Julie Mattiussi, Estelle Naudin, Delphine Porcheron

organisé par

de droit privé fondamental | CDPF

partenaires







#### 9h00 - Ouverture des travaux

Estelle Naudin, Université de Strasbourg et Claire Farge, avocate : Co-présidentes Commission ACE Femmes et patrimoine

Anna Matteoli, Directrice du CIDFF Bas-Rhin - La Convention d'Istanbul et les inégalités patrimoniales

### 9h20 - L'approche des économistes

Nicolas Fremeaux, Université de Rouen Normandie Marion Leturcq, Ined

#### 9h50 Temps de discussion

### 10h00 - Table ronde - Femmes et patrimoine en droit comparé - Situation en Europe

Animée par Julie Mattiussi, Université de Strasbourg

Nathalie Baillon-Wirtz (Allemagne, Université de Reims)

Tatiana Cardoso (Portugal, avocate)

Clarissa Fonda (Italie, notaire)

# 10h30 – La force de la coutume en Afrique dans la perpétuation des inégalités

L'exemple togolais, Prosper Kokou Gadegbeku, notaire & Nestor Kouami, docteur en droit

#### 11h Pause

Présidence Delphine Porcheron, Université de Strasbourg

## 11h15 - Perspectives de droit international privé

Ilaria Prettelli, Institut de droit comparé de Lausanne

# 11h45 - Retour d'expérience sur la pratique du divorce international

Alexandre Boiché, avocat

#### 12h15 - Rapport de synthèse

Jérémy Houssier, Université de Reims

#### CONTACT ET INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire avant le 13 janvier 2026

# Inscription en ligne : www.europa.unistra.fr

☐ Contact: fru6703-contact@unistra.fr

Conception: RU 6703